



**Question orale de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur Frank VANDENBROUCKE, Ministre de la Santé Publique,
concernant la régularisation du Cannabis au Luxembourg
- déposée le 24 février 2021 -**

Monsieur le Ministre,

La teneur de THC dans le cannabis vendu sur le marché noir ne cesse d'accroître, ce qui peut avoir des répercussions sur la santé du consommateur. Étant donné qu'il est devenu tellement facile de se procurer du cannabis, plusieurs pays ont déjà commencé ou s'approprient à réguler le marché de cannabis – notamment le Luxembourg envisage bientôt l'autorisation de la vente et la consommation de cannabis sous certaines conditions – afin d'en tirer des bénéfices.

Outre les recettes fiscales et l'endigement du marché noir ayant comme conséquence une réduction de la divulgation du cannabis à haut teneur, le travail de prévention pourrait être largement facilité car toutes les personnes impliquées pourront en parler ouvertement sans que le consommateur doive craindre des répressions.

Monsieur le Ministre, mes questions sont donc les suivantes :

- Est-ce que vous avez déjà eu l'occasion de vous échanger avec vos homologues luxembourgeois à ce sujet?
- Serait-il envisageable d'autoriser la vente et la consommation de cannabis récréatif afin de restreindre significativement la divulgation de cannabis à haut teneur de THC?
- La légalisation ne serait-elle pas favorable à la prévention en la matière étant donné qu'on pourra ouvertement en discuter sans devoir se gêner?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN